

Dans notre bulletin d'avril : L'Ombudsman révèle que des organismes de protection de l'enfance ont failli à assurer la sécurité d'une jeune fille autochtone, le règlement sur « l'offre active » de la Loi sur les services en français est désormais en vigueur, et plus!

[Consultez ce courriel dans votre navigateur](#)
[Transférez à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Click here to read the newsletter in English.](#)



[Pour en savoir plus sur notre Bureau, consultez notre site web.](#)



Nouveau rapport d'enquête : L'Ombudsman révèle que des organismes de protection de l'enfance ont failli à assurer la sécurité d'une jeune fille autochtone

Entrée en vigueur du règlement sur l'« offre active » pris en application de la Loi sur les services en français

Ici, là et partout

Comment nous avons aidé - Cas sélectionnés

Carrières

Nouveau rapport d'enquête : L'Ombudsman révèle que des organismes de protection de l'enfance ont failli à assurer la sécurité d'une jeune fille autochtone



Plusieurs organismes de protection de l'enfance ont failli à leur tâche d'assurer la sécurité d'une jeune fille autochtone vulnérable qui avait été portée disparue à maintes reprises pendant qu'elle devait recevoir les services supervisés d'une agence responsable de foyers d'accueil, révèle l'enquête la plus récente de l'Ombudsman Paul Dubé.

Dans son rapport du 13 avril, intitulé [*Disparue dans l'indifférence : L'histoire de Misty*](#), l'Ombudsman examine ce qui n'a pas fonctionné pendant les 47 jours en 2020 au cours desquels « Misty », une adolescente âgée de 13 ans originaire du nord de l'Ontario, a vécu dans un foyer administré par Johnson Children's Services (JCS).

Misty, dont les vulnérabilités sont uniques, a des antécédents de consommation de drogues et était présumée victime de trafic sexuel lorsqu'elle a disparu à sept reprises pendant sa prise en charge par JCS dans une ville du sud-ouest de l'Ontario (non identifiée dans le présent rapport afin de protéger l'identité de Misty). À un moment donné, elle a disparu pendant 19 jours. Pendant ces disparitions, il y a des preuves selon lesquelles elle a été agressée physiquement et sexuellement, a consommé des drogues dures et a subi une surdose.

L'Ombudsman a enquêté les mesures prises par JCS pour assurer la sécurité de Misty, ainsi que par Anishinaabe Abinooji Family Services (AAFS), une société d'aide à l'enfance autochtone près de la communauté d'origine de Misty, et par la société d'aide à l'enfance dans la ville du sud-ouest Ontario où elle a été portée disparue.

« Malheureusement, et c'est une réalité qui date depuis fort longtemps, le Nord de l'Ontario manque de ressources suffisantes pour fournir les traitements et les soins nécessaires aux enfants autochtones qui ont des problèmes complexes comme ceux de Misty », a déclaré l'Ombudsman Paul Dubé dans le rapport.

« De toute urgence, les agences dans le sud de l'Ontario, comme Johnson Children's Services Inc., doivent se sensibiliser et sensibiliser les membres de leur personnel aux enseignements de la Commission de vérité et de réconciliation et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Et ils devraient considérer les facteurs de risque uniques aux enfants autochtones lorsqu'ils prennent des décisions entourant leurs soins ».

Tous les trois organismes ont accepté les recommandations de l'Ombudsman et notamment, ils lui feront rapport tous les six mois sur la progression de leur mise en œuvre.

[Le rapport et communiqué de presse sont disponibles ici.](#)

Dans les nouvelles

- <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1971405/misty-disparition-ombudsman-rapport-organismes>
- <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1971425/rapport-ombudsman-ontario-enfance-autochtone>

Entrée en vigueur du règlement sur l'« offre active » pris en application de la *Loi sur les services en français*



Le 1er avril 2023 entrant en vigueur le [Règlement de l'Ontario 544/22 : Offre active de services en français – mesures prescrites](#).

Carl Bouchard, Commissaire aux services en français de l'Ontario par intérim, a accueilli favorablement ce changement, qui oblige les ministères, les organismes publics provinciaux et les tierces parties offrant des services gouvernementaux à informer le public de façon proactive de la possibilité d'obtenir des services en français, et à offrir ces services au moment de la demande. Ce changement ouvre la voie à une importante amélioration des services en français dans la province.

M. Bouchard note que ce changement répond aux appels de notre Bureau et d'autres organismes pour que le gouvernement intègre l'« offre active » à la planification et à la prestation de services en français. Toute personne qui n'arrive pas à obtenir ces services peut demander l'aide de l'[Unité des services en français de l'Ombudsman](#).

Ici, là et partout



Nord et nord-ouest – Établir des liens avec les municipalités

Du 26 au 28 avril, le personnel du Bureau de l'Ombudsman a pu échanger avec le personnel et les membres des conseils de municipalités ontariennes lors de deux congrès : celui d'Ontario Small Urban Municipalities, à Brantford, et celui de la Northwestern Ontario Municipal Association, à Thunder Bay. Nous avons informé les représentant(e)s de notre processus de traitement des plaintes, fourni des exemples de cas de municipalités et distribué des dépliants et des brochures comportant des conseils pour aider les administrations municipales à régler les problèmes localement.

Nous avons aussi répondu aux questions des représentant(e)s sur notre façon de gérer divers problèmes – application des règlements, logement, infrastructures, réunions à huis clos – et les avons invité(e)s à communiquer avec nous pour toute question sur notre façon de travailler. [Cliquez ici pour en savoir plus sur les problèmes d'ordre municipal dont nous nous occupons.](#)

Vous pourrez venir discuter avec nous lors du congrès annuel de la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario, du 8 au 10 mai, à Parry Sound!



Bienvenue aux nouveaux(elles) arrivant(e)s!

Joignez-vous à nous le 25 mai pour la 9^e Journée annuelle des nouveaux(elles) arrivant(e)s à Nathan Phillips Square au centre-ville de Toronto.

Arrêtez-vous à notre kiosque entre 10 h et 15 h pour participer à des activités interactives, obtenir des renseignements et des ressources sur notre Bureau, et rencontrer certain(e)s de nos employé(e)s. L'événement est gratuit et ouvert à tous et à toutes! [Cliquez ici pour en savoir plus sur cet événement](#). #TONewcomerDay



À propos des services en français...

En mars et avril, Carl Bouchard, Commissaire aux services en français par intérim, a rencontré des dizaines d'organismes francophones pour rester au fait des problèmes qu'ils

rencontrent dans leurs secteurs respectifs, et pour les aider à mieux comprendre ce que fait notre Unité des services en français.

Les participant(e)s ont pu poser leurs questions et discuter de leurs difficultés relatives aux services en français, et aussi s'informer du processus de plainte auprès de notre Bureau. M. Bouchard a réitéré l'engagement du Bureau à s'assurer que les francophones obtiennent les services auxquels ils et elles ont droit en vertu de la Loi sur les services en français.

Vous avez eu de la difficulté à obtenir des services en français? Faire une plainte, ce n'est pas compliqué. [N'hésitez pas à communiquer avec nous!](#)

COMMENT NOUS AVONS AIDÉ - CAS SÉLECTIONNÉS



Une affaire urgente qui s'est rendue aux instances supérieures

Après avoir subi un traumatisme cérébral, un jeune garçon de huit ans sous la responsabilité d'une société d'aide à l'enfance (SAE) du nord a été transporté par voie aérienne vers un hôpital du sud de l'Ontario. Le personnel de l'hôpital nous a contacté(e)s une fois le rétablissement du patient terminé parce que personne n'arrivait à joindre la SAE responsable du garçon pour savoir où il devait être transféré maintenant qu'il avait son congé.

Le personnel de notre Unité des enfants et des jeunes a communiqué avec la direction de

la SAE pour lui soumettre ce cas. Il s'avère qu'il y a eu un problème de communication entre cette SAE et une autre dans le sud de l'Ontario pour savoir laquelle des deux devait trouver un endroit adapté aux besoins du garçon. Après notre intervention, une place a rapidement été trouvée pour le garçon qui a pu quitter l'hôpital.

Cliquez ici pour en savoir plus sur la façon dont nous avons apporté notre aide pour régler des questions ou des problèmes concernant des enfants et des jeunes



Un service spécialisé

Un grutier a tenté de joindre Métiers spécialisés Ontario (MSO) afin de demander des explications sur une facture; il n'a pas réussi à obtenir un service en français. Notre Unité des services en français a communiqué avec MSO afin de soulever cette question. À la suite de notre intervention, des corrections ont été apportées au système téléphonique de MSO afin de s'assurer que les client(e)s qui demandent un service en français soient uniquement dirigé(e)s vers des téléphonistes bilingues.

En savoir plus sur la façon dont nous avons aidé d'autres Franco-Ontarien(ne)s dans nos Cas sélectionnés



[Après l'incendie](#)

Des pompiers ayant utilisé de la mousse contenant des SPFA (substances per- et polyfluoroalkyliques) pour éteindre un incendie dans sa propriété, une femme s'est plainte auprès de nous du temps qu'il fallait au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour déterminer si son eau était potable. Des fonctionnaires de ce Ministère nous ont dit qu'une nouvelle norme pour la réglementation des SPFA dans l'eau potable avait été instaurée en réponse à cette situation, et qu'un plan serait soumis pour traiter de l'impact environnemental des substances. La propriétaire a confirmé par la suite que des travaux avaient commencé pour nettoyer sa propriété et pour installer un système de traitement des eaux.

**Cliquez ici pour en savoir plus sur la façon dont nous avons aidé des
Ontariennes et des Ontariens à régler leurs problèmes**

CARRIÈRES



Nous continuons d'embaucher. [Consultez tous les nouveaux postes à pourvoir dans la section Carrières de notre site Web.](#)

NOUVEAU : [Gestionnaire des technologies de l'information](#)

VOICI CE QUE NOUS OFFRONS :

- Travail collaboratif et passionnant avec des collègues exceptionnel(le)s dévoué(e)s au service du public
- Programme complet de prestations de soins de santé, soins dentaires et soins de la vue
- Congé payé de maternité et parental généreux
- Milieu de travail hybride, avec des bureaux au centre-ville, directement sur la ligne de métro

- Engagement à l'équilibre entre travail et vie personnelle
- Régime de pension à prestations déterminées par l'entremise de la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario
- Opportunités de formation continue et de développement professionnel

POSTULEZ DÈS AUJOURD'HUI!

Portez plainte ou communiquez avec nous ici



L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. Les enquêtes de l'Ombudsman ont profité à des millions d'Ontariennes et d'Ontariens et ont déclenché de vastes réformes, notamment l'amélioration du dépistage des maladies chez les nouveau-nés, le renforcement du régime de loterie, l'amélioration du suivi des prisonniers placés en isolement.

Le travail de l'Ombudsman de l'Ontario s'effectue sur les territoires autochtones traditionnels de la province que nous appelons maintenant l'Ontario, et nous sommes reconnaissant(e)s de pouvoir travailler et vivre sur ces territoires.

Copyright © 2023 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).